

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'ESTAFETTE

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



N° **137**

JUIN
JUILLET
AOÛT 2018

HOMMAGE

HERVÉ DELAMBRE

..... 4



PUBLICATION

**CAHIER DE CAVALIER
NATURE**

..... 10



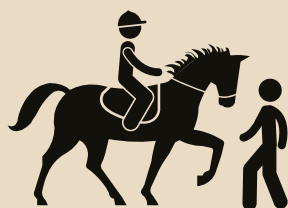
TROUVEZ VOS LOISIRS ÉQUESTRES!



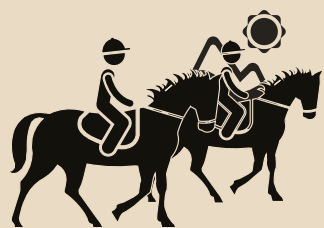
SÉJOUR



STAGE



L'ACTIVITÉ ÉQUESTRE
DE VOS RÊVES...



PROMENADE
RANDONNÉE



CONSULTEZ NOS OFFRES

Accédez aux fiches détaillées et réservez sur :

ACHEVALENFRANCE.COM

sommaire

Hommage à Hervé Delambre	4
Les brèves	6
Formation	9
◆ Faire de sa passion un métier	
Publication	10
◆ Après le Guide, le Cahier de Cavalier Nature !	
Infrastructures	12
◆ Les manifestations régionales, une invitation au tourisme équestre	
◆ Initiative en région	
Attelage	14
◆ Pourquoi le travail à pied ?	
◆ Retour sur la 15 ^{ème} Journée nationale de l'attelage de loisir	
Infos juridiques	17
◆ Règles de circulation des cavaliers	
SIG	18
◆ Geocheval s'enrichit de nouveaux itinéraires	
Randonneurs en herbe	19
◆ Moustiques et mouches	
◆ Vérifie l'état de santé de ton cheval	
◆ Test : Quel randonneur es-tu ?	

ÉDITO

Un été au rythme du pas des chevaux,

Qui dit retour des beaux jours, dit agréables randonnées en perspective.

Randonneur au long cours, occasionnel ou novice, en club, en famille, entre amis ou seul, votre été sera synonyme de plaisir à cheval.



Que ce soit pour partir à la découverte du patrimoine, prendre le temps de profiter de la nature ou passer un bon moment – voire les trois ! – vous trouverez à coup sûr un itinéraire équestre sur Geocheval.com, un établissement de tourisme équestre dans le catalogue Cheval Nature, une activité équestre sur Achevalenfrance.com, un rallye ou une animation sur le calendrier FFE des manifestations équestres.

C'est par notre action quotidienne, relayée dans les régions et départements que nous contribuons à l'amélioration de la qualité des infrastructures et au confort de pratique pour tous les adeptes de l'équitation d'extérieur. A l'issue de la réforme territoriale, tous les maillons territoriaux de notre organisation sont désormais en place.

Je souhaiterais enfin rendre hommage à Hervé Delambre, qui nous a quittés ce 18 avril.

Omniprésent dans l'organisation du tourisme équestre français et international depuis 40 ans, il fut notamment le cofondateur de l'Estafette en 1985. Il y contribua activement durant 136 numéros, et un hommage appuyé, à la hauteur de son investissement, ouvre les premières pages de cette 137^{ème} publication.

Hervé fut et restera une figure du tourisme équestre. Il nous laisse en héritage sa volonté de faire rayonner le tourisme équestre, bien au-delà de nos frontières.

Bonnes randonnées à tous,

Jean-Pierre Blache,
Président du CNTE.



L'Estafette, trimestriel, N°137, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre

Siège social : CNTE – FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE,
Tél. : 02 54 94 46 00, Email : tourisme@ffe.com

Directeur de la Publication :

Le Président du CNTE

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Secrétariat de Rédaction : Louise Kufel

Ont collaboré à ce numéro : Constance Albert, Laura Billès, Mandy Chedozeau, Marine Desjardins, Cécilia Do-Teggour, André Grassart, Danielle Lambert, Claude Lux, Bernard Muret, Rémi Thoret.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE – Karen Crochet

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées

Commission paritaire : N° 0715 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution

Tirage : 73 800 exemplaires.

Photo de couverture : © Pixabay



Hervé Delambre



Equirando 2017

Hervé Delambre est décédé soudainement à la suite d'un mal inguérissable et inopérable le 18 avril 2018.

Au cours de son parcours de quarante années dans l'équitation, il a consacré l'essentiel de ses forces à notre petit monde qu'il s'était pris à aimer, bien qu'arrivé par voie de petite annonce.

L'homme Hervé Delambre :

Nous devons d'abord évoquer succinctement l'homme en ce qu'il a de très spécial et de rare : il est le parfait exemple de l'honnête homme au sens le plus large, le plus complet et le plus beau. C'est peu fréquent, nous le savons tous, or c'est un aspect central de sa personnalité.

Et autre singularité de cet homme, la modestie, car il n'avait d'ambition et d'exigence que pour ce qu'il accomplissait. Et puis il était d'humeur gaie, et toujours tendre et gentil en humour. Humour un peu gouailleur qui affleurerait sans cesse. C'est donc bien d'un alliage

très particulier qu'était fait cet homme-là.

L'insatiable curiosité de notre ami Hervé alliée à son goût du travail très bien fait l'ont conduit à se fabriquer une culture très large et très éclectique. Il s'intéressait à tout.

La nature, l'histoire et les origines de l'homme, notamment la préhistoire dont il était fin connaisseur, mais aussi les techniques et les métiers qu'il pratiquait lui-même de mille manières. Il s'intéressait aux grandes traditions qui ont fait l'Occident et lisait autant qu'il écrivait. C'était, par exemple, un érudit en héraldique, terrain qu'il a défriché il y a bien longtemps.

Ses écrits resteront et nous espérons que les nombreux étudiants auxquels il s'est adressé à l'université de Saumur comme à celle de Marne garderont quelque chose de ce qu'il a essayé de leur transmettre.

Aussi modéré dans ses prises de position qu'engagé dans la vie, il avait un sens très pous-

sé du juste milieu ainsi qu'une approche généreuse de l'engagement.

Car ce fut un homme engagé en toutes choses.

Ses divers engagements sont connus :

- Les Bâisseurs du chantier médiéval de Guédelon

Il y a, bien sûr, le beau chantier du château de Guédelon à Treigny dans l'Yonne dont il était si

fier. Chantier dans lequel il s'est engagé au point de devenir vice-président de l'association des Amis du Chantier médiéval. C'est un chantier où il a œuvré de ses mains pour faire avancer la construction des bâtiments avec les techniques d'origine en consacrant chaque année quelques semaines au travail de la pierre et de la forge. Le chantier a été ouvert en 1997 et il l'a rejoint rapidement, dès la retraite atteinte.

- La sculpture sur pierre à Massy

Il y a aussi, ce qui est peut-être moins connu, la sculpture dans un atelier à l'espace associatif de Massy, avec contribution à l'exposition annuelle. C'est une activité à laquelle il était très attaché et qui organisait et rythmait son quotidien. Il suffisait de visiter l'exposition et de voir le résultat de son travail pour comprendre qu'il y trouvait un moyen d'expression à sa mesure.

- La vie associative

Et puis il y avait diverses associations auxquelles il a consacré énormément d'énergie et de travail. Il y a réalisé de nombreuses conférences sur les su-



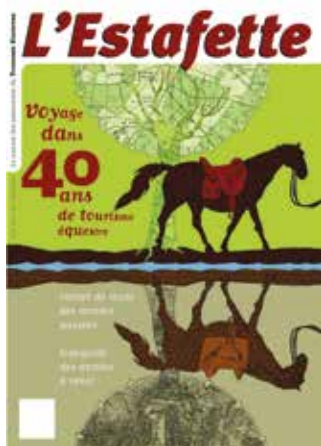
Guédelon accueillait l'Equirando Junior 2009.

jets les plus divers et trouvé là encore un moyen d'expression plus spéculatif que le travail de la forge ou de la pierre et par conséquent très complémentaire.

• Le monde équestre

Recruté par petites annonces en 1978 par Monsieur Muret Labarthe, alors Président de l'Association Nationale pour le Tourisme Equestre, il en fut un grand directeur administratif jusqu'à sa retraite en 1997.

Ce fut la période de la mise en place de l'Estafette, dont il est co-fondateur en 1985, de l'Equirando, dont il créa le nom en 1986, du TREC, dont il co-créa le nom la même année, de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, etc.



Il fut élu ensuite au Comité Directeur du Tourisme Equestre national – DNTE puis CNTE – de 1997 à 2004, ainsi que de la FFE de 1997 à 2008. Il fut également administrateur du Comité Régional d'Équitation d'Ile de France à la demande du Président François Lucas pour son dernier mandat jusqu'en fin 2017.

L'équitation fut donc pour lui, d'abord un métier d'organisateur et d'administration, et très vite un engagement profond et multiforme.

Il y fit son entrée par la porte de l'ANTE dont il devint rapidement le directeur. A ce poste il sut s'impliquer forte-

ment et transformer la petite association nationale créée par Raymond Henry en 1963, soit quinze ans plus tôt à peine, pour contribuer à en faire un acteur incontournable de la modernisation et du développement des activités équestres. L'Estafette, qu'il a créée et à laquelle il a consacré tant de talent et d'énergie, et à qui il a donné son nom, se doit de présenter aujourd'hui à ses lecteurs l'homme, son parcours et ses réalisations.

Nous devons évoquer des faits aussi importants que méconnus des cavaliers d'aujourd'hui, et qui se déroulèrent au tournant du siècle.

L'entrée de notre fédération dans l'ère moderne a véritablement commencé en 1985 avec l'élection de Jean François Chary à la présidence des Sports Equestres. Il s'était engagé à réunir de façon consensuelle les trois grands courants historiques de l'équitation. Ce fut la mise en place de la FFE en deux ans et le début du processus qui s'est achevé en 2006. Aux dires de Jean François Chary, Hervé Delambre, par son sens aigu du dialogue et sa volonté de construire déjà bien affirmée, fut, à sa place à l'ANTE, un acteur majeur.

Et c'est ainsi qu'à la sortie de sa carrière professionnelle, il a fait partie de la petite équipe autour de Serge Lecomte, qui s'est engagée pour rebattre les cartes afin d'aboutir à une fédération unie et viable. Il s'agissait de créer les conditions d'une fusion des trois composantes historiques de l'équitation nationale en préservant la diversité des cultures.

Ce fut une période de feu où son talent d'écriture fut mobilisé au service de la construction commune qui aboutit à la fédération d'aujourd'hui.

Il nous faut également évoquer la Fédération Internationale de Tourisme Equestre qu'il a animé, dès



les premières années de ses fonctions à l'ANTE, avec les autres associations de Tourisme Equestre nationales européennes.

Après en avoir été longtemps la cheville ouvrière au poste de Secrétaire général (1991-2003), il en été élu Président, puis après avoir passé la main en 2015, le Président délégué jusqu'à aujourd'hui.

Cette fédération fait autorité sur son champ, est reconnue par Bruxelles et réunit plus de 20 nations autour des thématiques de l'itinérance à cheval, du TREC et des équitations de travail et traditionnelles.

Nous avons été nombreux réunis pour ses obsèques et provenant d'horizons divers, car l'homme Hervé, comme son œuvre et ses engagements, sont multiples et empruntent à tous les registres. Cette diversité, n'est que l'expression des



Discours d'ouverture du Mondial Trec 2008.

richesses de l'homme qui nous quitte.

Si un ancien qui meurt, dit-on en Afrique, c'est une bibliothèque qui brûle, alors là, l'incendie est coûteux. Coûteux affectivement et coûteux concrètement pour chacun de nous. Coûteux aussi pour chacune des communautés auxquelles il a tant donné de lui-même.

Ce faisant, il laisse des traces importantes et des amis peu consolables ni oublieux. Sans parler des siens pour lesquels nous n'avons évidemment pas les mots.

Frédéric Bouix et Pascal Marry



Remise des prix des Championnats d'Europe de Tir à l'arc à cheval, à Lamotte-Beuvron en 2017.

Au national



L'Equirando est une invitation à la randonnée et à la découverte des régions de France au rythme du pas des chevaux. Plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, il se tient tous les deux ans. Après la Normandie, le Centre-Val de Loire, l'Occitanie et en 2017

l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Equirando pose ses valises en Ile-de-France en 2019 !

Encore un peu de patience pour connaître le lieu précis des festivités de la 52^{ème} édition. Rendez-vous sur la page Facebook Equirando pour ne pas manquer l'annonce.

En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Programme de l'été

Le Défi Nature Auvergne-Rhône-Alpes est une course-relais par équipe de 3 : un cavalier, un traileur et un VTTiste. Les prochaines dates :

- 29 avril à Roybon (38)
- 3 juin à Viriat (01)
- 1^{er} juillet à Super Lioran (15)
- 2 sept. à Beaulieu (43)
- 29 et 30 sept. à Cublize (69)

Le Grand Régional de Tourisme Equestre d'Auvergne-Rhône-Alpes compte 7 rallyes départementaux, partez à la découverte de la région à travers ces rassemblements

conviviaux !

Tout l'été, retrouvez également « Les Beaux Dimanches » qui sont des randonnées équestres touristiques à la conquête de trésors culturels. Tout le programme : tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr
Rendez-vous du 24 au 26 août pour le 46^{ème} rallye équestre Savoie Mont-Blanc. Un défilé exceptionnel des cavaliers et attelages aura lieu le dimanche 26 août à Bonneville dès 10h00. Renseignements : rallyesa-voiemontblanc.fr

BRETAGNE

Equibreizh : Du 27 au 29 juillet à l'Equipôle de Landivisiau

Finistours : Du 29 juillet au 4 août, au départ de ce même Equipôle de Landivisiau

Pour tout renseignement : 06 17 62 48 05 ou cdte29penarbed@gmail.com

La Costarmoricaine

Du 8 au 15 juillet, le CDTE des Côtes d'Armor organise une randonnée de 7 jours : « La Costarmoricaine ». L'itinéraire prévoit des passages par des secteurs remarquables tels que le Lac

de Guerlédan, la forêt de Que-necan et ses anciennes forges, les landes de Liscuis, la rigole d'Hilvern ou encore le canal de Nantes à Brest. Contact : Brigitte Nicolas 06 09 32 49 65

Belle initiative



La ville de Plérin-sur-Mer accueille le premier panneau d'information équestre de Bretagne. Installé au départ d'une boucle de 28 km, proche d'un parking pour van et camion, de toilettes et d'un point d'eau ce panneau présente toutes les caractéristiques de l'itinéraire empruntable par des cavaliers.

Tout est fait pour faciliter la pratique : un QR code permet aux randonneurs de télécharger les informations directement sur leur smartphone ; les préférences tidales sont précisées pour éviter toute surprise ; une

aire de camping-car et un terrain herbé permet le bivouac des cavaliers. Enfin, un bac à crottin a été installé au départ de la boucle, de quoi inciter les cavaliers à laisser le parking propre et ravir les riverains jardiniers ! Ce panneau est le premier d'une série réalisée par ACECA (CDTE 22) en partenariat avec le conseil départemental des Côtes d'Armor et la mairie de Plérin-sur-Mer.

Contact : Jackie Brunet, président CDTE22/ACECA 02 96 74 68 05

CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Grand Régional de Tourisme Equestre s'organise en Centre-Val de Loire ! Rendez-vous les 23 et 24 juin à Sury-aux-Bois (45) et les 7 et 8 juillet à La

Ferté Vidame (28). Contact Loiret : Bruno Hébert 06 08 28 79 70 cde.loiret@gmail.com / Eure-et-Loir : Gilles Pelletier 06 15 03 87 42 pelletiergilles28@orange.fr

500 cavaliers pour les 500 ans de Chambord

L'année 2019 marque les 500 ans de la Renaissance et de l'aube de l'équitation de tradition française. Ce cinquantième centenaire est une formidable opportunité pour développer un projet autour du cheval en région Centre-Val de Loire. Rendez-vous les 29 et 30 juin 2019 à Chambord !



GRAND EST



Inauguration de la halte équestre.

Depuis le début de l'année, plusieurs nouvelles barres d'attache ont été installées en Alsace. Les châteaux et les aires de pi-

que-nique ont ainsi été équipés afin de faciliter la pratique du tourisme équestre et de l'itinérance sur le territoire.

Mois de la découverte des châteaux forts d'Alsace

Les comités départementaux de tourisme équestre alsaciens ont participé au mois de la découverte du chemin des châteaux forts, organisé par l'association des châteaux forts d'Alsace, qui a pour but de faire connaître le nouveau chemin qui permet de

découvrir 80 châteaux forts alsaciens. Entre 8 et 15 cavaliers en costumes médiévaux sont partis à l'assaut des châteaux chaque week-end d'avril. Les CDTE alsaciens ont déjà décliné une version équestre de ce chemin.

HAUTS-DE-FRANCE

Le CRTE des Hauts-de-France, l'APREAC (Association Picarde des Randonneurs Eleveurs Amateurs de Chevaux) et le Gîte La Claire Fontaine organisent les 30 juin et 1^{er} juillet le 1^{er} Rassemblement Régional de Tourisme Equestre des Hauts-de-France. Au programme le samedi : 25 km de

randonnée, passage par le Château Fort de Rambures avant un repas dansant et le dimanche : circuit de 30 km, arrêt au château d'Avesnes-Chausson pour une dégustation de produit locaux et enfin barbecue au gîte. Inscriptions au plus tard le 15 Juin : Patrice Hérougelle 07 87 33 19 75

ILE-DE-FRANCE

Les Comités départementaux d'équitation et de tourisme équestre du Val d'Oise organisent le 1^{er} juillet prochain, à l'occasion de la Fête Départementale de la Randonnée Equestre, une randonnée reconstitution du périple des messieurs Charles et Robert. En

1783, ils avaient parcouru tous les deux plus de 35km à bord d'un ballon à gaz et étaient suivis par une centaine de chevaux. Cavaliers individuels et clubs : inscrivez-vous à cette randonnée auprès de gawelle.178@hotmail.fr, 06 07 54 70 83, 06 71 16 35 39

OCCITANIE

Du 8 au 10 juin : Rallye de Figeac (46), accessible aux cavaliers et attelages. Inscriptions : 06 58 03 35 15 centre.equestre.figeac@gmail.com

Du 30 juillet au 4 août : 30^{ème} Rando Jeune qui réunit une cinquantaine d'enfants et adolescents de l'Aude.

Follement Cheval, le festival équestre de Salies du Salat (31) se tiendra du 7 au 8 juillet. Foire au cheval, spectacles, randonnée, démonstration et animations. Information et réservation 06 26 01 09 85.

Nouveau site internet pour le CDTE de l'Aude

Le CDTE de l'Aude se dote d'un nouveau site internet pour promouvoir le tourisme équestre sur son territoire. Clubs, hébergements, grands itinéraires équestres, actualités : tout y est répertorié ! tourisme-equestre-aude.fr



PAYS DE LA LOIRE

Les CDTE s'associent au CRTE Pays de la Loire pour organiser leur Grand Régional de Tourisme Equestre. Participer à plusieurs étapes vous fait cumuler des points et de nombreux lots sont à gagner. Renseignements : crte-paysdelaloire.com

Liste des étapes :

- 23-24 juin en Mayenne (53)
- 14-15 juillet en Vendée (85)
- 25-26 août en Loire Atlantique (44)
- 15-16 septembre en Maine et Loire (49)
- 6-7 octobre en Sarthe (72)

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

La Chevauchée 05

Le CDTE 05 souhaite rassembler les randonneurs curieux de partir à la découverte des patrimoines naturels et culturels des Hautes-Alpes. Rendez-vous du 7 au 10 septembre 2018 pour

2 à 4 jours de randonnée et de découverte sur le massif du Dévoluy, authentique et majestueux ! Renseignements et inscriptions : chevauchee05.jimdo.com

Championnat régional de TREC

Le championnat régional PACA de TREC se déroulera les 16 et 17 juin. Le PTV sera directement installé dans l'enceinte de la place forte de Mont-Dauphin classée au patrimoine mon-

dial de l'UNESCO. Cela promet d'être un joli défi pour les cavaliers et un beau spectacle pour les curieux !

Renseignements : cdte05.ffe.com

À l'international

STAGES JUGES INTERNATIONAUX



© Kim Stoddard

Trois formations ont été proposées aux juges internationaux des deux disciplines gérées par la FITE au mois de mars. Thierry Maurouard, délégué technique, s'est ainsi rendu en Caroline du Nord (USA) pour un stage POR du 3 au 6 mars, puis du 17 au 18

mars à Canale Monterano (Italie) pour une formation de formateurs de juges internationaux et chef de piste PTV.

Enfin, un stage d'équitation de travail s'est tenu à Eersel (Pays-Bas) les 23 et 24 mars derniers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FITE

Un Conseil d'administration de la FITE s'est déroulé le 27 avril dernier à Boulogne-Billancourt. Des discussions ont été engagées autour des championnats d'Europe et du monde de TREC en Italie, du championnat d'Europe d'équitation de travail aux Pays-Bas et du championnat du monde de tir à l'arc à cheval en Hongrie. Dans le cadre de la pratique du

tourisme équestre à l'échelle internationale, les règles sanitaires quant à la traversée de frontières à cheval ont été au cœur des échanges. L'accord France-Belgique est un premier pas pour faciliter les déplacements à cheval et il est aujourd'hui question d'étendre cette entente afin de continuer dans cette dynamique de développement de la pratique.

A VOS AGENDAS !

Championnat du Monde de tir à l'arc à cheval : du 3 au 8 juillet, Pomáz (Hongrie)

Championnat d'Europe d'équitation de travail : du 23 au 26 août, Eersel (Pays-Bas)

Championnat d'Europe et du Monde de TREC : du 30 août au 1^{er} septembre, Bracciano (Italie)

Assemblée Générale de la FITE : 2 septembre, Bracciano (Italie)



© FFE/E.Minodier

L'ESTAFETTE

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL*

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

■ 4 € pour les titulaires d'une licence FFE ■ 8 € pour le grand public

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Nom* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

N° Licence* (si licencié) :

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval

FFE
naturellement



Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ■

Faire de sa passion un métier

Deux projets importants de formation à destination des professionnels du tourisme équestre vont être proposés en 2019 par la FFE.



La mise en place d'une offre de formation au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif », mention « activités équestres »

Dans le cadre du soutien au développement des établissements de tourisme équestre, la FFE-CNTE souhaite engager une action en vue d'accompagner les titulaires d'un ATE, et prioritairement d'une licence dirigeant, vers l'obtention d'un BPJEPS.

Dans un monde professionnel en évolution constante et dans un contexte économique difficile, des centres de tourisme équestre doivent parfois diversifier leurs activités afin de pérenniser l'équilibre économique de leur entreprise. L'objectif étant de permettre aux personnes concernées et intéressées d'évoluer vers la pédagogie et ainsi de leur donner l'opportunité de développer leur activité.

Les passerelles accordées aux personnes titulaires d'un diplôme d'ATE dans le nouveau BPJEPS spécialité « Éducateur sportif » mention « Activités

équestres » en 4 UC représentent une opportunité tout à fait intéressante dans la mesure où les titulaires d'un ATE obtiennent par équivalence 3 des 4 UC constitutives du diplôme. Cet accompagnement a vocation à s'inscrire dans un dispositif de formation dédié et piloté nationalement. Les volumes horaires prévus devraient être de l'ordre de 140 à 210 heures.

La mise en place de la qualification du Brevet fédéral d'encadrement (BFE) de Guide de tourisme équestre.

Cette formation correspond à une évolution consécutive à une expérience dans l'enseignement des disciplines équestres et/ou dans l'enseignement de la randonnée équestre. Ce BFE GTE vise à terme, à la formation des professionnels du tourisme équestre.

Ce brevet est construit sur le modèle des autres brevets fédéraux de la fédération. La formation et l'accès à la certification est ouverte aux personnes titulaires d'un diplôme d'Etat d'enseignement des activités équestres.

Le BFE Guide de Tourisme Équestre certifie la capacité à gérer et développer une structure de tourisme équestre et à former les professionnels du tourisme équestre.

Les candidats intéressés doivent remplir les conditions suivantes pour entrer en formation :

- Être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité,
- Être en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres (niveau IV minimum) et une compétence professionnelle avérée en tourisme équestre.

Peuvent bénéficier d'un allègement de formation, les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- Être titulaires d'un BEES 1 ou d'un BPJEPS Activités Équestres mention ou option Tourisme équestre,
- Être titulaires d'un diplôme d'ATE,
- Avoir une attestation d'une expérience en tourisme équestre (licence de dirigeant d'entreprise de tourisme équestre depuis plus de 2 ans ou produire

une attestation d'expérience de type VAE validée par le dirigeant de l'établissement).

La formation est composée de trois modules :

- Module 1 : conduire un projet de tourisme équestre
- Module 2 : concevoir, conduire et évaluer des actions de formation dans la spécialité « tourisme équestre »
- Module 3 : gérer un établissement spécialisé en tourisme équestre

Le volume horaire recommandé est de 112 heures de formation. Un test d'entrée en formation permet de vérifier les compétences et la motivation du candidat.

CONTACT

Retrouvez plus d'informations concernant ces formations :
ffe.com/métiers
 02 54 94 46 00

Après le Guide, le Cahier de Cavalier Nature !

Le nouveau Cahier de Cavalier Nature vient compléter le Guide Fédéral Pleine Nature Galops® 1 à 4 pour permettre à chacun de disposer des meilleurs outils pour s'initier à la randonnée et pour se perfectionner dans tous les domaines utiles au randonneur.



Le Guide

Très complet, le Guide accompagne chaque cavalier tout au long de son parcours de formation dans un contexte d'équitation pratiquée en extérieur. Il traite les parties spécifiques des Galops® 1 à 4 de cavalier qui s'ajoutent aux parties communes à tous les Galops®.

Il comporte 7 chapitres. Les Règles de prudence et de sécurité rappellent les conditions

de circulation des chevaux en extérieur. La Connaissance de l'environnement comporte les fiches illustrées de dessins permettant de reconnaître les paysages, la flore et la faune. Le chapitre Topographie et orientation explique comment s'orienter et suivre un itinéraire. La partie S'occuper du cheval et de son matériel développe l'équipement, le matelotage et la gestion du cheval avant le départ, à la pause, à l'étape et à l'arrivée. Les cha-

pitres de Pratique à pied et à cheval insistent sur les franchissements spécifiques que l'on peut rencontrer en extérieur.

Le Cahier

Le Cahier de Cavalier Nature propose à la fois des idées pour organiser des activités d'extérieur en groupe comme les 7 propositions de mini-rallies et des activités ludiques. Très orienté nature, il compte des pages sur les comportements éco-responsables ou un safari sélectif débouchant sur un atelier créatif à partir d'objets recyclables. On y trouve une rubrique qui explique comment récolter des plantes pour réaliser un herbier et des pages qui aident à mieux observer les animaux pour les reconnaître ou reconnaître les traces qu'ils laissent. S'y ajoutent des pages pour faciliter l'acquisition de connaissances au programme des Galops® 1 à 4 de Pleine Nature comme les règles de sécurité,

le matelotage, la topographie ou l'orientation.

On y trouve aussi des jeux de type énigmes ou des défis comme le lancer de fer à cheval ou les seaux mystère.

Il s'inscrit dans la même veine que le Cahier de Cavalier aux couleurs de Trop Top pour les enfants à poney.

Le Permis Cheval

Le Permis Cheval s'adresse à des cavaliers titulaires du Galop® 4 de Cavalier ou de Pleine Nature.

Comme le permis internet ou le permis piéton, c'est un guide de bonnes pratiques qui n'a pas force réglementaire.

C'est l'outil idéal pour apporter aux cavaliers qui ne sont plus débutants le complément de compétences et de connaissances qui leur permettra une meilleure sécurité et davantage d'autonomie en extérieur. Souvent les clubs font de cette formation un préalable avant



Jeux des seaux mystère disponible dans le Cahier Cavalier Nature.

Les manifestations régionales, une invitation au tourisme équestre

Rallye, randonnée, événement multi-activités... les manifestations festives et conviviales, sel du tourisme équestre, sont aussi l'occasion de promouvoir les pratiques d'équitation de pleine nature.



Les activités équestres séduisent plus d'un million de pratiquants réguliers en France. Parmi elles, le tourisme équestre offre la possibilité de découvrir, de façon authentique et originale, de nouvelles facettes de nos régions. Pratiquée en club, en famille ou entre amis, l'équitation d'extérieur répond à la demande de loisirs verts et représente un atout pour l'animation locale, engendrant des retombées économiques, sociales tout en préservant l'environnement.

Les manifestations et rassemblements de cavaliers et meneurs d'extérieur sont une des richesses du tourisme équestre.

Promouvoir le tourisme équestre

Si de grands événements nationaux voire internationaux sont organisés par la FFE-CNTE – citons notamment l'Équirando, plus grand rassemblement européen de tourisme équestre et la Journée nationale de l'attelage de loisir – les manifestations en régions et départements contribuent aussi pleinement à la visi-

bilité du tourisme équestre. Qu'il s'agisse de rallyes, randonnées, événements multi-activités..., elles permettent :

- d'inciter à la randonnée et à la découverte des territoires,
- de fédérer les cavaliers et meneurs d'extérieur,
- de développer un réseau d'itinéraires propices à la randonnée,
- d'offrir une vitrine aux manifestations de tourisme équestre à travers une marque commune.

Organiser un Grand Régional de Tourisme Équestre

Pour promouvoir la pratique, faire vivre les itinéraires et accompagner cette mise en avant des manifestations rassemblant cavaliers et meneurs d'extérieur, la FFE-CNTE développe le Grand Régional de Tourisme Équestre (« GRTE »).

Supervisé par le CRTE, le GRTE est un rallye, dont les étapes départementales sont organisées en lien avec les CDTE.

Chaque région est invitée à organiser un GRTE sur son ter-

ritoire, avec des étapes et/ou rallyes en départements. Pour accompagner les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre ou d'Équitation, mais aussi les centres équestres, associations et les collectivités territoriales, la FFE-CNTE met à disposition une fiche technique d'aide à l'organisation. Elle mentionne les préconisations en termes d'accueil des chevaux et des cavaliers, de signalétique et de développement durable.

Faciliter l'organisation des manifestations régionales

En support à l'organisation de ces manifestations régionales, la FFE-CNTE propose un service facilitant la gestion des inscriptions, désormais informatisées : la DUME (Déclaration Unique de Manifestation Équestre).

Nouvel outil destiné à assurer la promotion des manifestations de tourisme équestre ouvertes au public, elle offre la possibilité aux clubs et associations adhérents à la FFE d'inscrire des cavaliers/meneurs licenciés.

La DUME permet de :

- satisfaire à la législation : inscription de cavaliers licenciés (donc assurés), déclaration de rassemblement d'équidés, déclaration de vétérinaire sanitaire, registre des équidés...

- faciliter le traitement des inscriptions et des paiements,
- apporter une communication dédiée et renforcée autour de ce seul calendrier fédéral en direction des licenciés, des clubs et associations de cavaliers et meneurs afin de promouvoir et de valoriser le dynamisme du tourisme équestre, notamment auprès des pouvoirs publics,
- contribuer au développement du tourisme équestre.

Valoriser l'action des Comités en région

Le développement et la promotion des activités de tourisme équestre constituent précisément les objets et missions des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre et d'Équitation.

Les manifestations régionales permettent de promouvoir leurs actions quotidiennes pour or-



ganiser, recenser, aménager, baliser, entretenir les itinéraires de randonnée et répertorier les structures d'hébergement accueillant les cavaliers et leurs montures.

Ainsi, chaque région est invitée à organiser un GRTE sur son territoire, avec des étapes en départements. A l'échelle du

département, l'animation du territoire et la promotion des activités équestres et du tourisme équestre reposera sur l'accueil d'étape du GRTE et l'organisation d'un rallye départemental. L'action concertée des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre et d'Équitation, des associations et des

clubs, en lien avec les collectivités territoriales, contribue ainsi à faire de chaque région et département, une destination de qualité pour le tourisme équestre.

Quelques idées de manifestations de tourisme équestre en région

- Rallye régional de tourisme équestre : rassemblement régional des cavaliers d'extérieur de Normandie avec soirée à thème. Plus d'info : CRTE Normandie : crte-normandie@ffe.com
- Défi Nature : événement multi-activités visant à rassembler pratiquants de sports de nature lors d'une course-relais par équipe de trois - équitation, course à pied et VTT. Plus d'info : CRTE Auvergne-Rhône-Alpes : charlene.crte.ara@gmail.com

- Beaux dimanches : randonnées équestres d'une vingtaine de km avec animations ludiques le long du parcours. Plus d'info : CRTE Auvergne-Rhône-Alpes : charlene.crte.ara@gmail.com

- Rand&Vous en Pays-de-la-Loire : weekend à pied, à cheval, à vélo, avec circuits cyclo, équestre et pédestre. Plus d'info : CRTE Pays-de-la-Loire : boutetmf@wanadoo.fr

- Fête départementale de la Randonnée équestre : événement permettant d'illustrer le capital de chemins naturels dont dispose le département, contribuant au développement de l'équitation d'extérieur. Plus d'info : CRE Ile-de-France : ile-de-france@ffe.com

Itinéraire **cyclo-pédestre-équestre** en Charente-Maritime

Dans le cadre de la mise en place de la Route européenne d'Artagnan, le Conseil départemental et le Comité départemental de tourisme équestre (CDTE) de la Charente-Maritime ainsi que la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) ont collaboré pour développer des itinéraires sur ce territoire.

Le CDTE 17 s'est mis en relation avec le Département de la Charente-Maritime pour trouver

conjointement le meilleur itinéraire pour les futurs randonneurs en route sur les traces du célèbre

mousquetaire. Parallèlement, le GR traversant le département était également en révision. La FF Randonnée, le Département et le CDTE ont donc mis en commun leurs projets, afin de créer un itinéraire accessible aux cyclos, aux pédestres et aux équestres. Ce travail partenarial va donc permettre d'inscrire un nouveau tracé au PDIPR, garantissant ainsi sa pérennité. Il s'agit d'un premier pas vers la structuration globale de l'offre départementale d'itinérance.

De nombreuses collectivités se sont jointes à la dynamique et des réunions collectives ont permis de mettre au point un mo-



dèle de balisage commun à l'ensemble des routes et pratiques, limitant ainsi la pollution visuelle et le matériel de balisage.

Une collaboration entre divers acteurs de l'itinérance douce permet entre autres des économies d'aménagement et d'implantation foncière ainsi qu'une cohérence dans le développement du territoire.



Pourquoi le travail à pied ?

Ces dernières années, le travail à pied n'est guère enseigné pour former les jeunes cavaliers et meneurs. C'est pourtant la base de la relation avec le cheval et de sa préparation physique.



© Alain Laurieux

Vital Lepouriel aux guides de son cheval Thermidor au piaffer lorsqu'il était responsable de la section attelage à l'École Nationale d'Équitation.

La Fédération Française d'Équitation a récemment pris la décision de relancer le travail à pied à la longe et aux longues rênes avec l'aide d'une équipe dont Vital Lepouriel, chef d'escadrons, ancien écuyer du Cadre noir et créateur-enseignant de la section attelage de l'ENE (École Nationale d'Équitation) à Saumur.

C'est à lui que nous allons demander quel est l'intérêt du travail à pied.

Quels sont les avantages pour le meneur ou le cavalier ?

C'est un contexte naturel pour aborder le cheval. L'Homme étant alors « piéton », il se trouve dans des conditions

privéziées pour observer son cheval. En suivant une progression logique, il part de la compréhension du cheval et peut aller jusqu'au rassembler.

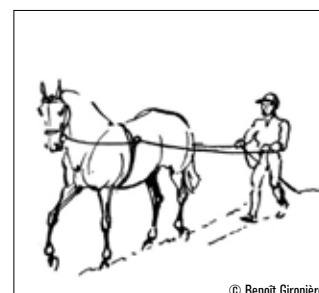
Quels sont les intérêts pour le cheval ?

- Il n'a pas le poids du cavalier à porter, ni celui de la voiture à tirer.
- En partant de son instinct grégaire et de fuite, il peut apprendre un code précis pour communiquer avec l'Homme.
- Avec un code précis, il est possible de lui faire comprendre ce que l'on attend de lui, ce qui évite la coercition.
- Il peut exécuter des assouplissements pour améliorer sa locomotion ou compenser des

raideurs naturelles ou dues au travail.

Cette approche est adaptée, utile et même indispensable quelle que soit l'utilisation du cheval que l'on envisage ou que l'on pratique.

Quel est le but du travail à pied, en longe ou aux longues rênes ?



© Benoît Giranière

Travail aux longues-rênes.

Mettre en place un rapport de confiance entre l'Homme et le cheval, indispensable pour permettre une action sur la locomotion. C'est l'objectif principal des éthologistes.

Mettre un code en place permet d'agir sur la locomotion.

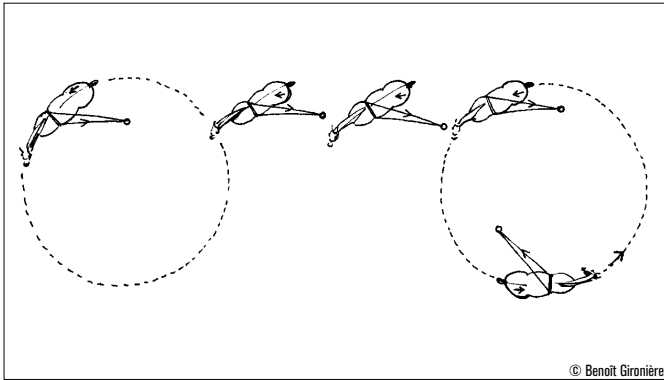
- Pour l'apprentissage de l'Homme, il faut commencer avec un cheval « maître d'école » et les conseils d'un enseignant compétent.
- Pour un jeune cheval, il faut être un pratiquant expérimenté.
- Pour celui qui veut se débrouiller seul avec son cheval, il faut aller très lentement en suivant la progression pour essayer de voir si les difficultés rencontrées sont dues au cheval ou à des erreurs humaines.

L'utilisateur qui passe beaucoup de temps avec son cheval, ce qui n'est pas forcément facile à réaliser, tisse naturellement une complicité et établit un « code » avec lui, mais plus celui-ci développe de l'énergie et de la vitesse plus la gestion en devient difficile.

L'objectif est d'utiliser un code établi pour agir sur la locomotion afin que le cheval, sachant ce que l'on souhaite, puisse disposer de son corps pour l'exécuter, selon l'adage « la position doit précéder l'action ».

Par quels moyens peut-on communiquer physiquement et moralement avec son équidé ?

- Le premier moyen, celui qui établit les premières relations



Indication sur la bouche et utilisation de la voix pour un déplacement latéral.

de confiance sera la voix qui rassure et attire l'attention.

- Le second agit sur le déplacement de l'équidé sera la place relative du cheval et de l'Homme en fonction du sens des déplacements et des transitions.

Ces deux éléments combinés permettent d'obtenir une réponse précise aux messages vocaux, en sachant que le cheval peut retenir une trentaine de mots différents. Il ne faudra pas oublier également de jouer sur l'intonation et le volume de la voix.

Pour aider à la compréhension et pour obtenir des réponses précises, les friandises, les caresses, la chambrière sont à utiliser. Il faut récompenser ou sanctionner pour guider le cheval dans sa compréhension.

Quels avantages le cheval ou le poney retire-t-il du travail à pied à la longe ou aux longues rênes ?

Le cheval, dans un contexte d'utilisation, va avoir à résoudre un certain nombre de difficul-

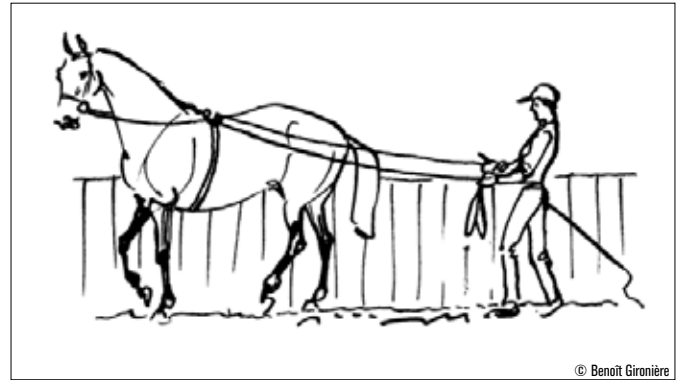
tés. Dans le travail à pied, il va se retrouver sans effort de traction de la voiture pour le cheval d'attelage et sans avoir à supporter le poids du cavalier pour le cheval monté.

Et pour l'Homme ?

Le cavalier n'aura pas de problème d'équilibre. Le meneur, du fait de sa position à côté du cheval et non sur le siège de la voiture, va avoir une excellente vision de la réussite ou non des mouvements demandés (cette remarque est valable aussi pour le cavalier). Le longeur a une meilleure vision depuis le sol.

Quelle progression faut-il envisager ?

La longe va être le départ du travail. Elle va permettre de découvrir l'importance de la place du longeur par rapport au cheval. Ce sera le moment d'établir un code vocal précis (ex : « ho » pour l'arrêt, « pas » pour la demande de l'allure du pas, etc.). Il faudra s'astreindre à utiliser les mêmes mots pour les mêmes demandes et à



Recherche du rassemblé aux longues-rênes.

adapter les intonations et les volumes de la voix aux réactions de l'équidé.

Après les codes installés et l'importance des places cheval-longeur, vers quoi doit-on évoluer ?

En appliquant les acquis du travail à la longe, les longues rênes constituent la progression logique. L'utilisation d'un mors va permettre une intervention sur la bouche. Une action sur les hanches va être obtenue par les acquis de la longe. La voix, qui est une indication impulsive, et l'indication sur la bouche par les longues rênes aidera la compréhension du cheval. La combinaison de ces deux actions pourra être reproduite depuis son siège de guide par le meneur.

Quelle est la finalité du travail à pied d'abord à la longe, puis aux longues rênes ?

Il permet la mise en place de tous les éléments pour agir

sur l'équilibre du cheval : cet équilibre étant tributaire de l'orientation et de la poussée des postérieurs individuelle ou conjointe. Un cheval qui « tombe » à droite en tournant n'a pas suffisamment activé son postérieur intérieur (droit). Un cheval sur les épaules pousse plus avec ses postérieurs vers l'avant que vers le haut. Toutes les demandes doivent conduire à la recherche du rassembler chez le cheval.

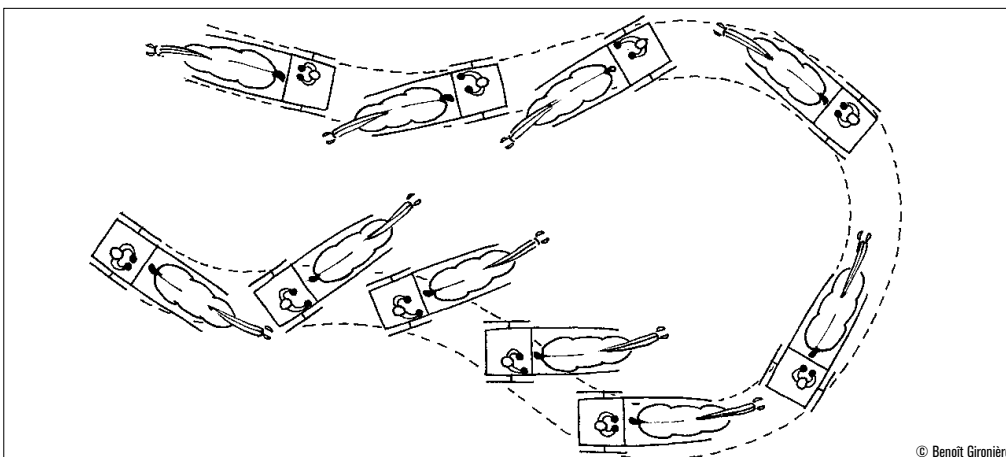
Comment préparer le cheval au rassembler ?

La flexion des postérieurs doit être associée à une souplesse du dos, objectif parfaitement réalisé dans « l'épaule en dedans de la Guérinière », cité comme le premier et le dernier des assouplissements. Cette souplesse se manifeste par l'avancée des postérieurs par rapport aux traces laissées par les antérieurs amenant à remonter sa ligne du dessus (ligne du dos).

Parvenu à ce point, avec du temps et du travail, on peut aller au piaffer (voir photo du commandant Lepouriel).

La FFE encourage l'enseignement du travail à pied, non pas pour permettre à tous les chevaux de piaffer mais pour faire redécouvrir que le travail à pied est la base de la préparation conjointe du cheval ou du poney et pourquoi pas de l'âne et du cavalier ou du meneur.

Interview de Vital Lepouriel par André Grassart.



Utilisation de la progression pour la « remise en équilibre » attelé.

Retour sur la 15^{ème} Journée Nationale de l'Attelage de Loisir

Cette année encore, passionnés et curieux se sont réunis le dimanche 15 avril à l'occasion de la 15^{ème} Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Clubs et associations ont ainsi ouvert leurs portes au grand public pour partager leur passion et faire découvrir les joies de cette pratique conviviale.



Pour cette quinzième édition, le beau temps était au rendez-vous et 80 clubs et associations participants ont pu proposer des activités variées qui ont su satisfaire petits et grands, novices comme amateurs. Présentation de chevaux lourds et de mules, démonstration de débardage et autres travaux agricoles, exposition de véhicules hippomobiles anciens et modernes et bien sûr baptêmes, promenades, randonnées, démonstration de maniabilité et même initiation aux longues rênes : il y en avait pour tous les goûts ! Les échanges et le par-

tage se sont souvent poursuivis autour d'un pique-nique ou d'une collation pour le plaisir de tous. L'attelage de loisir est une pratique conviviale qui permet de profiter de la nature tout en partageant un moment privilégié avec les chevaux. Cette quinzième édition de la JNAL a permis de faire découvrir les plaisirs de l'attelage et de rapprocher les meneurs ; « la randonnée a attiré des curieux venus des quatre coins du département. La JNAL est une belle initiative qui permet de rapprocher les passionnés ! » Attelages de la Teulière (30).



© Association de Cavaliers de
- Tourisme Équestre des Seignes



© Association de Cavaliers de
Tourisme Équestre des Seignes



© Attelages de la Teulière



© Attelage de la Teulière



© Etouard Popieul



© Attelages de la Teulière



© Association attelage de l'Aisne



© Association attelage de l'Aisne

Règles de circulation des cavaliers

Pour les cavaliers comme pour tous les usagers de la route, la possibilité d'emprunter une voie de circulation ou un chemin privé est réglementée.

Voies de circulation accessibles

Les chemins qui peuvent être empruntés par les cavaliers sont :

- les chemins ruraux, cependant le maire de la commune peut en réglementer l'accès suivant les caractéristiques du chemin,
- les routes nationales, départementales, communales.

Voies de circulation accessibles sous conditions

Certains chemins peuvent être empruntés par les cavaliers mais sous certaines conditions uniquement :

- les chemins privés lorsqu'ils ne sont pas clos ou qu'aucun panneau en interdisant l'accès n'est apposé. Il existe uniquement une présomption de tolérance de passage,
- les chemins et sentiers d'exploitation agricole sont présumés tolérés au passage du public tant que les propriétaires n'ont pas matérialisé à l'entrée du chemin leur volonté d'en interdire l'accès,



- les voies vertes, si le panneau signalant la voie verte est complété par un panneau représentant un cavalier.

Ces chemins peuvent également être empruntés par les attelages sous les mêmes conditions.

Règles de circulation des cavaliers

Les cavaliers et leur monture ou les attelages doivent, dès qu'ils empruntent des voies de circulation, respecter les dispositions du Code de la route. Les principales obligations des cavaliers, sur les voies publiques et les chemins privés, sont :

- respecter les feux, panneaux de signalisation, priorités, etc.,
- maintenir leur monture sur le bord droit de la chaussée,
- informer les autres utilisateurs de la voie de circulation de tout changement de vitesse ou de direction par exemple. Les attelages ont l'obligation de porter une lanterne allumée

lors de la chute du jour et hors agglomération. Les cavaliers à cheval ne sont pas concernés par cette obligation, mais il est recommandé de porter des vêtements ou un équipement avec des bandes réfléchissantes, afin d'être repéré facilement.

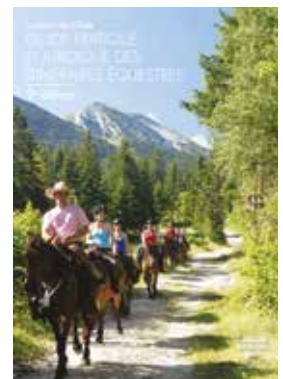
Age des cavaliers

Il n'existe pas, en France, de réglementation concernant un âge minimum des cavaliers pour pouvoir circuler sur la voie publique. Des confusions persistent avec la réglementation belge qui indique que l'âge requis est de 14 ans, ramené à 12 ans à condition d'être accompagné d'un cavalier âgé de 21 ans, mais ceci ne s'applique pas en France.

Pour autant, et dans tous les cas, l'âge et le niveau des cavaliers doivent être adaptés à la monture et au type de sortie en extérieure envisagée. Bien que les véhicules soient tenus de respecter une distance d'1,50m

hors agglomération et d'1m en agglomération pour dépasser des cavaliers, la vitesse de circulation sur les routes nationales et départementales est susceptible d'engendrer plus d'accidents.

RÉFÉRENCES



Code de la route : articles R412-48, R414-4, R434-1 et suivants
Guide pratique et juridique des itinéraires équestres
Téléchargeable sur ffe.com/tourisme



GeoCheval.com s'enrichit de nouveaux itinéraires

Depuis sa mise en ligne en juin 2017, GeoCheval.com est en permanence mis à jour avec de nouveaux itinéraires, de nouveaux points d'intérêt équestre et touristique ainsi que des corrections appliquées aux tracés déjà valorisés.

Le Lot

Depuis le lancement de GeoCheval, le département du Lot à travers le CDTE transmet régulièrement de nouveaux itinéraires. En effet, plusieurs boucles étant praticables à cheval dans le département, celles-ci ont été transmises en plusieurs fois : dans un premier temps les itinéraires balisés et ensuite d'autres tracés qui ont fait l'objet de vérification terrain, cartographique et de balisage. Ainsi, en plusieurs étapes, de nouveaux itinéraires sont développés dans le département et mis en valeur sur GeoCheval.



La Creuse

Le Conseil départemental de la Creuse souhaitant promouvoir les itinéraires de tourisme équestre, il s'est naturellement rapproché de la FFE afin de les valoriser sur GeoCheval. Les



46 itinéraires creusois apparaissent donc maintenant sur GeoCheval et présentent un lien vers le site touristique du département.

Des nouveaux itinéraires à venir

D'autres itinéraires seront bientôt intégrés dans GeoCheval. Certains CRE-CRTE, CDE-CDTE et collectivités ont transmis récemment des itinéraires. C'est notamment le cas des régions Bretagne et Pays de la Loire, du Parc National des Cévennes ainsi que du Conseil départemental de la Haute-Saône qui voient à travers GeoCheval, une opportunité de valoriser l'offre de tourisme équestre de leur territoire. Ces itinéraires sont en cours de saisie et seront prochainement disponibles. Restez connectés !

La Route européenne d'Artagnan

Certains tronçons de la Route européenne d'Artagnan sont aménagés et balisés. D'autres portions sont en cours de vérification et de balisage. Même si les routes ne sont pas toutes finalisées, les mises à jour de leurs tracés sont régulièrement transmises par l'Association Européenne Route d'Artagnan. Les tracés sont ainsi reportés sur GeoCheval afin de permettre à chacun de visualiser l'évolution de ce que seront les itinéraires thématiques de la Route européenne d'Artagnan.

Des itinéraires en cours de vérification

Vous constaterez que certains itinéraires sont en gris sur la



carte. Ces itinéraires correspondent à des circuits existants sur le terrain, balisés et qui utilisent des chemins publics. Cependant, ces derniers font l'objet d'une vérification cartographique et sont en attente d'informations complémentaires consultables dans les fenêtres d'information.

L'Equirando 2019

Sur GeoCheval, depuis l'édition 2017 qui s'est tenue à Bourg-en-Bresse, vous pouvez consulter les tracés des itinéraires d'approche de l'Equirando. Lorsque les tracés de l'édition 2019 seront définis, vous pourrez également les consulter sur GeoCheval. Suivez l'actualité de l'Equirando sur sa page Facebook !

Transmettre une mise à jour ou un nouvel itinéraire

Si vous avez connaissance d'un itinéraire équestre balisé ou si vous constatez une erreur de tracé sur GeoCheval, vous pouvez les communiquer à votre CRE-CRTE ou votre CDE-CDTE. Son intérêt équestre et touristique ainsi que l'emprunt de



chemins publics seront vérifiés en concertation avec le Conseil départemental concerné pour en garantir sa pérennité avant d'être intégré à GeoCheval.



© Thomas Micoulet

CARTE

Consultez la carte des itinéraires équestres sur geocheval.com

BÉNÉVOLE

Vous souhaitez contribuer au tourisme équestre en tant que bénévole ? Vous pouvez vous former à la technique du balisage équestre et à la collecte GPS des itinéraires et des points d'intérêt. Rapprochez-vous de vos CRTE ou CDTE pour faire part de votre intérêt et connaître les prochaines dates de formation. Plus d'informations sur ffe.com/tourisme/Gites-et-Chemins

Moustiques et mouches



Mouche plate

À commencer par les mouches qui s'agglutinent autour de ses yeux lorsqu'il est au pré la journée. Heureusement O'Freez n'est jamais seul et peut se mettre tête bêche avec un compagnon. Inutile alors de secouer la tête pour chasser les mouches indésirables, la queue de l'un chasse les mouches de l'autre ! Et puis, Charlotte ne lui coupe ni la crinière ni la queue qui sont les meilleurs chasse-mouches et elle n'hésite pas à l'affubler d'un masque, certes peu esthétique mais très efficace.

Lorsqu'il fait chaud, les taons sont aussi d'attaque. Leur piqûre est douloureuse et laisse souvent une trace de sang qui attire aussitôt les mouches. Seules les femelles piquent pour se nourrir de sang et des protéines nécessaires au développement des œufs. Elles pondront ensuite dans un endroit humide. C'est pourquoi il est préférable d'éviter la présence d'eau stagnante à proximité des écuries et du pré et de prévoir au contraire des haies et bosquets qui abriteront les prédateurs.



Taons

C'est un été chaud et humide. Et pour O'Freez ce climat attire son lot d'inconvénients et notamment toutes ces petites bêtes qui le harcèlent au pré et lors de ses promenades avec Charlotte.

Et puis O'Freez a de la chance, sa robe grise le favorise par rapport aux chevaux foncés qui attirent davantage les taons. Même Charlotte évite de porter des habits foncés (bleu, noir, rouge) et préfère les couleurs claires (notamment le vert et le jaune). Malheureusement les taons repèrent également les mouvements et la chaleur corporelle.

En soirée et tôt le matin, les petits moustiques prennent le relais. Comme pour les taons, seules les femelles piquent. Ces piqûres entraînent de fortes démangeaisons qui peuvent être à l'origine de la dermite estivale. Les moustiques pondent également leurs œufs dans l'eau, où ils vont se développer sous forme de larve et de nymphe, et se transformer pour sortir sous forme adulte à la surface de l'eau. La moindre pression peut favoriser la rupture de l'enveloppe de la nymphe et la sortie de l'adulte. C'est pourquoi Charlotte et O'Freez évitent soigneusement de marcher dans les flaques d'eau lors de leurs promenades estivales.

- Et le moustique tigre ? demande Charlotte.

Celui-là est originaire d'Asie du sud-est et s'est introduit en Europe dans les années 80. Il est présent dans le sud de la France depuis 2004 et est responsable de certaines maladies graves chez l'Homme comme la dengue et le chikungunya. Pour le reconnaître il faut observer sa ligne blanche sur son dos noir et ses longues pattes tigrées (pour plus d'informations ou signaler sa



Moustique tigre

présence, aller sur le site signalement-moustique.fr).

- Et moi ? se demande O'Freez.

Le moustique tigre, n'est à priori pas vecteur de maladie pour le cheval, par contre un autre moustique (*Culex*) peut être porteur de la maladie de West-Nile qui infecte normalement les oiseaux mais peut également contaminer les chevaux ou les hommes. Quelques cas ont ainsi été signalés en Camargue (pour plus d'informations sur cette affection, voir le site des Haras Nationaux). Au même instant, O'Freez réagit

violemment, car il ressent une douloureuse piqûre au fourreau.

Cette fois Charlotte il faut que tu aides O'Freez, car il s'agit certainement d'une mouche plate (ou mouche araignée) qui affectionne les zones sensibles de l'intérieur des cuisses et dont la piqûre est très douloureuse.

En prenant soin de ne pas te mettre en danger, il faut l'attraper et l'écraser entre les ongles.

- Décidément, se disent O'Freez et Charlotte, ces petites bêtes pourraient bien finir par manger la grosse...



© FFE/EB

Vérifie l'état de santé de ton cheval

Quelques repères simples suffisent à vérifier que ton cheval est en bonne santé. Prends le temps de l'observer pour voir si quelque chose te semble anormal. Tu peux ainsi repérer un éventuel problème et en avertir ton guide ou ton moniteur.

LE CHEVAL AU BOX : ATTENTION AUX COLIQUES

Si la litière est toute retournée et qu'il y a même de la paille sur le dos du cheval, il peut souffrir d'une colique, surtout s'il est couvert de sueur, semble agité, cherche à se rouler et respire plus rapidement que d'habitude. Observe s'il y a des crottins frais dans la litière. Cette information sera importante pour le vétérinaire, car les coliques sont une urgence à soigner rapidement. Les origines sont nombreuses, mais elles correspondent à de fortes douleurs abdominales. Contrairement à nous (qui rejetons par la bouche des aliments avariés) le cheval ne peut pas vomir. Les aliments toxiques sont obligatoirement acheminés vers les intestins, faisant beaucoup souffrir le cheval sans qu'il puisse les évacuer. En cas de doute, retire la nourriture de la mangeoire, puis préviens rapidement le responsable de l'écurie, en lui donnant l'heure correspondant à tes observations.

FIEVRE OU PAS FIEVRE ?



La température normale du cheval est sensiblement la même que la nôtre, c'est-à-dire entre 37,5°C et 38°C. Si tu constates qu'il est en sueur et semble abattu, touche ses oreilles pour juger leur température. Si elles sont froides, sois rassuré. Sa température est certainement normale. En revanche, si elles sont plus chaudes que d'habitude, il y a risque de fièvre. Prends alors sa température rectale avec un thermomètre, car il est anormal qu'elle soit supérieure à 38°C chez un cheval au repos. Suivant le modèle, il faut secouer

vivement le thermomètre pour faire descendre la colonne de liquide. Pour ne pas risquer de coup de pied en prenant la température, demande à une aide de maintenir un antérieur levé. Il est préférable de lubrifier le thermomètre, pour faciliter sa pénétration dans l'anus. Ensuite, lève la queue, mets-la sur le côté et enfonce le thermomètre, puis pousse-le sur le côté, pour bien mettre son extrémité en contact avec le bord intérieur. Attends au moins une minute avant de lire la température. Pense ensuite à désinfecter l'extrémité du thermomètre, avant de le ranger.

VERIFIE LES TENDONS

Les tendons du cheval peuvent souffrir pendant une longue randonnée, surtout ceux des antérieurs. Chaque matin, avant de partir, observe les membres à partir des genoux pour vérifier qu'ils ne sont pas anormalement enflés, car les tendons doivent être bien visibles. En cas de doute, on parle de tendon engorgé. Tu peux demander à une

personne compétente, de palper les tendons, pour localiser l'endroit souffrant.

COMPORTEMENT EN PATURE

Prends l'habitude d'observer les attitudes de ton cheval en pâture. S'il reste couché alors que les autres sont debout, méfiance car il est peut-être souffrant. S'il se déplace anormalement, méfiance également, il peut avoir reçu un coup de pied ou un fer est peut-être en train de s'arracher. Même chose, si un cheval reste à l'écart ou s'il est seul à ne pas brouter. En cas de doute, fais-le marcher, pour vérifier qu'il ne boite pas.

RESTE ATTENTIF EN RANDONNEE

En randonnée, prends l'habitude de comparer les chevaux du même groupe. Si l'un d'eux est couvert de sueur alors que les autres sont secs, c'est que quelque chose ne va pas. Mais il manque peut-être tout simplement d'entraînement ! Si, à l'arrêt, le cheval continue à



respirer plus rapidement que les autres, méfiance également. A la halte, vérifie qu'il a bien consommé toute sa ration. S'il refuse de boire, c'est certainement qu'il souffre de déshydratation (voir encadré). Prends l'habitude de vérifier tous ces points et, si tu constates quelque chose d'anormal, parles-en rapidement à un responsable, qui saura prendre la bonne décision.

ASTUCE DE RANDONNEUR : COMMENT VERMIFUGER

A chaque changement de saison, il est nécessaire de vermifuger le cheval pour le débar-

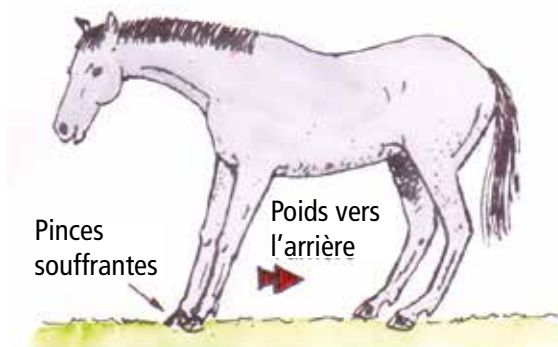
rasser des parasites intestinaux qui infestent son organisme et nuisent à sa santé. Le produit en pâte est contenu dans une seringue graduée, ce qui permet de tenir compte du poids du cheval. Commence par retirer l'herbe qui est dans sa bouche puis introduis la seringue au niveau des commissures pour déposer le produit le plus haut possible sur sa langue. Par réflexe, le cheval déglutit pour avaler le produit. Pour éviter qu'il rejette le produit, maintiens sa tête vers le haut pendant quelques secondes, ce qui l'empêche de la secouer.



© Claude Lux

DICO DE CAVALIER

LA FOURBURE



La fourbure correspond à une inflammation des tissus internes du pied, particulièrement aux antérieurs. Elle est généralement due à une alimentation trop riche par rapport au travail fourni. Les pieds atteints sont alors chauds, très douloureux. Pour soulager les antérieurs, le cheval souffrant rejette au maximum son poids vers l'arrière. Il faut le laisser au repos et réduire son alimentation trop riche. L'intervention d'un vétérinaire et d'un maréchal-ferrant est nécessaire.

LA TACHYCARDIE

Cette expression indique un rythme cardiaque anormalement élevé. La fréquence cardiaque normale d'un cheval adulte au repos se situe entre 32 à 44 battements par minute. Au-delà de 100 par minutes, on parle de tachycardie.

ASTUCE DU RANDONNEUR

Est-ce que tu le sais ?

Comment mesurer la fréquence respiratoire



© callipso88

Lorsque tu fais des efforts, ta respiration s'accélère, mais elle reprend progressivement son rythme normal après une période de repos de quelques minutes. C'est pareil pour ton compagnon ! Chez un cheval adulte au repos, le rythme respiratoire est d'environ 18 cycles par minutes : un cycle correspondant à une inspiration plus une expiration. Un rythme anormalement élevé indique qu'il est souffrant. Pour mesurer le rythme respiratoire, place-toi derrière le cheval, légèrement sur le côté, et observe les mouvements de son flanc en comptant les mouvements par minute. Une autre méthode consiste à placer ta main mouillée sous ses naseaux, pour sentir son souffle sur ta peau. Autre astuce : présenter des lunettes devant ses naseaux, car elles se couvrent de buée chaque fois que le cheval expire. Entraîne-toi avec un cheval en bonne santé, ça te sera utile lorsque tu en auras besoin !

Quel randonneur es-tu ?

1. Pour toi...

- C. La rando c'est sympa, mais ça fait mal aux fesses, alors je n'en abuse pas
- A. Dès que le printemps revient, tous mes week-ends sont réservés pour partir en rando !
- B. La date est réservée depuis un an pour la rando de cet été !

2. Qu'est-ce qui t'est indispensable en rando...

- B. Un sachet de bonbon au cas où j'ai un petit creux
- A. Une lampe frontale pour les escapades nocturnes
- C. La crème solaire et l'anti-moustique, la nature c'est quand même un peu hostile

3. Ton cheval, c'est...

- B. Oslo, mon poney préféré, un Haflinger un peu rondouillard qui n'a peur de rien
- A. Michoco, un Merens champion de la rando avec lequel je pars aussi en compétition de TREC

- C. Idole, une jument Camargue parce que monter un cheval blanc c'est la classe

4. La boussole...

- C. Je laisse les pros s'en occuper
- B. Je sais où est le nord mais c'est tout
- A. 49° Nord Est ? c'est par là !

5. La rando idéale pour toi c'est...

- C. En bord de mer pour les galops sur la plage
- B. En forêt au cœur de la nature à la rencontre d'animaux sauvages
- A. En montagne pour l'aspect technique et les paysages à couper le souffle

6. Tu es plutôt...

- A. Sacoche et paquetage
- B. Je donne toutes mes affaires à l'intendant
- C. De quoi tu parles ?!

7. La pause du midi, c'est...

- A. Assis dans l'herbe à manger le sandwich sorti des sacoche

- B. Une nappe sur une table de pique-nique, au menu : salade de pâtes, rôti et tarte aux pommes maison
- C. Entrée, plat et dessert en terrasse d'un restaurant

8. En rando...

- B. Je profite du paysage
- C. Je discute avec les copains
- A. Je reconnais toutes les plantes et complète mon herbier au fur et à mesure

9. Le soir après une bonne journée de rando, le programme c'est...

- B. Barbecue et nuit chez l'habitant
- C. Table d'hôte et chambre d'hôtel
- A. Chamallows grillés et nuit en tente

10. La rando, tu l'aimes pour...

- B. Le sentiment de liberté
- A. L'aventure
- C. La troisième réponse

Tu obtiens un maximum de A

Tu es un vrai aventurier, la randonnée équestre n'a plus de secret pour toi. Débrouillard, tu ne pars qu'avec le strict minimum dans tes sacoche et si on te donne un bout de ficelle tu peux en faire une ligne d'attache ou un licol de secours en quelques minutes. En vrai baroudeur, tu connais toutes les fontaines de la région où ton cheval pourra se désaltérer pendant vos sorties.

Tu obtiens un maximum de B

On ne va pas se le cacher tu n'es pas un pro, mais un passionné ça c'est sûr ! Le confort de ton cheval passe toujours avant le tien. Pour toi, le tourisme équestre c'est avant tout une expérience au cœur de la nature, un moment de liberté pour se déconnecter du quotidien. Tu souhaiterais avoir les connaissances nécessaires pour être autonome en randonnée. N'hésite pas à passer tes Galops de Pleine nature, ils t'apporteront les connaissances techniques qui te manquent.

Tu obtiens un maximum de C

Tu es déjà partie en rando et c'est une expérience que tu reproduiras, mais pas tout de suite. En fait, tu ne comprends pas tellement le concept de rester à cheval et de marcher dans la nature tout un week-end. Tu n'es pas un randonneur au long cours mais partant pour une balade de temps en temps. L'équitation de pleine nature d'accord, mais on ne met pas le confort de côté pour autant !



SOLUTION ESTAFETTE 136

MOTS COUPÉS

Attelage, percheron, voiture, harnais, brancard, La pièce manquante est le numéro 4. boulonnais, comtois, guides, collier, bricole.

7 ERREURS

Pantalon, bracelet, patte, bretelle, chapeau, roue, drapeau.

PUZZLE

GRAND JEU DE L'ÉTÉ !

Tentez de gagner l'un des 10 tote bags garnis de surprises. Envoyez-nous une création sur le thème « Souvenir de rando ». Poème, dessin, peinture, collage... les 10 premiers remporteront les cadeaux !

Vos chefs-d'œuvre sont à envoyer avant le 15 septembre à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte-Beuvron

GUIDES FÉDÉRAUX

Acquérir les connaissances et les compétences
qui font devenir cavalier.

GALOPS[®]



INSIGNES

Pour concrétiser l'obtention des diplômes
et brevets fédéraux.



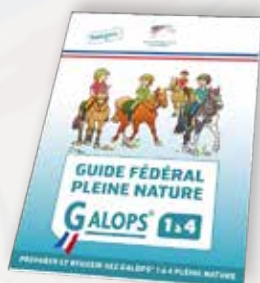
ACCESSOIRES

Arborer fièrement les couleurs officielles
de la Fédération Française d'Équitation.



NOUVEAUTÉ

A vous la pleine Nature !



PROMO

Des promotions toute l'année,
profitez en !

DÉCOUVREZ
nos promos

Passez toutes vos commandes en ligne sur
BOUTIQUE.FFE.COM

Les balades forment la jeunesse

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir partir en balade en profitant pleinement de l'instant, du sport et du paysage.

generalif.fr

